



Le ciel appartient aussi à ceux qui demeurent dessous

Communiqué de Presse



Le bruit des avions d'Orly : mauvais pour la Santé de près de 480 000 Franciliens.

Nos associations le répètent inlassablement depuis des années, sans être réellement entendues, mais nous venons de recevoir le renfort de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) dont la mission est notamment de définir les niveaux d'exposition au bruit, aérien notamment, à ne pas dépasser pour raison de Santé Publique :

Le bruit des avions d'Orly n'est pas une simple gêne mais, à long terme, il réduit la durée de vie en bonne santé des populations qui le subissent.

A Bâle, le 10 octobre dernier¹ l'OMS a notablement abaissé les niveaux limites de bruit recommandés, à la suite d'un processus rigoureux d'analyse de la littérature pertinente par deux groupes d'experts indépendants.

Pour le bruit produit par les avions, la nouvelle recommandation est de ne pas dépasser 45 dB Lden.

En reportant cette limite sur les cartes utilisées pour définir le Plan de Gêne Sonore (PGS) d'Orly, et avec les mêmes hypothèses de trafic, on constate que sont concernées :

Une commune des Hauts de Seine ; 3 communes des Yvelines ; 14 communes de Seine et Marne ; 19 communes du Val de Marne ; et 44 communes de l'Essonne. Liste au verso.

En croisant avec la base de données IAU Ile-de-France on peut estimer à près de 480 000 le nombre d'habitants du sud-francilien impactés quant à leur santé !

Il est grand temps, non pas comme le prévoit le projet de loi PACTE récemment adopté, de privatiser pour favoriser le « développement »² de l'aéroport, mais de tout faire pour diminuer les nuisances sonores telles que ressenties par les populations et ainsi de préserver leur Santé.

Contact PRESSE : Gérard BOUTHIER, président de DRAPO contact@drapo.info 06 80 67 31 67

1 <http://www.euro.who.int/fr/media-centre/sections/press-releases/2018/press-information-note-on-the-launch-of-the-who-environmental-noise-guidelines-for-the-european-region>

2 Le projet de loi PACTE, articles 44 à 50 concernant la privatisation d'Aéroports de Paris, mentionne 6 fois le développement des aéroports sans aucune mention aux nuisances, bruit et pollution Nox et particules fines.

Hauts de Seine

Anthony

Yvelines

Bonnelles

Bullion

Rochefort en Yvelines

Seine et Marne

Brie Comte Robert

Combs la Ville

Evry Grégy sur Yerres

Favières

Férolles Atilly

Gretz Armainvilliers

Lésigny

Neufmoutiers en Brie

Ozoir la ferrière

Pontault Combault

Pontcarré

Roissy en Brie

Servon

Tournan en Brie

Val de Marne

Ablon sur Seine

Boissy saint léger

Bonneuil sur Marne

Choisy le Roi

Fresnes

La Queue en Brie

Limeil Brévannes

Marolles en Brie

Noiseau

Orly

Périgny

Rungis

Santeney

Sucy en Brie

Thiais

Valenton

Villecresnes

Villeneuve le Roi

Villeneuve Saint Georges

Essonne

Arpajon

Athis Mons

Ballainvilliers

Breuillet

Briis sous Forges

Bruyères le Châtel

Bures sur Yvette

Champlan

Chilly Mazarin

Courson Monteloup

Crosnes

Egly

Fontenay les Briis

Forges les Bains

Gometz la Ville

Gometz le Châtel

Janvry

Juvisy sur Orge

La Ville du Bois

Les Ulis

Limours

Linas

Longjumeau

Marcoussis

Massy

Montgeron

Morangis

Nozay

Ollainville

Orsay

Palaiseau

Paray Vieille Poste

Pecqueuse

Saint Germain les Arpajon

Saint Jean de Beauregard

Saint Yon

Saulx les Chartreux

Savigny sur Orge

Varennnes Jarcy

Vigneux

Villebon sur Yvette

Villejust

Wissous

Yerres

